



Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-24-0939
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Wormeldange
95, rue Principale
L-5480 Wormeldange

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Entrapaulus Construction S.A.
Objet	Gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation d'un garage de réparation et d'entretien de véhicules avec des ateliers et d'une aire de lavage à Wormeldange
Localité(s)	Wormeldange
Commune(s)	Wormeldange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés